

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 49 (1923)
Heft: 16

Nachruf: Camoletti, Alexandre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les parties les plus basses du gravier mais une plus petite partie se fixa dans les espaces creux des parties moyenne et supérieure et barra le passage à l'argile de la seconde introduction. C'est pour cela qu'elle dut se déposer dans la couche supérieure de gravier, comme couche de couverture. Si l'on avait pu réaliser un courant, même très faible, de l'eau argileuse vers le bas, toute la terre glaise aurait sûrement pénétré dans le gravier, aurait rempli complètement les espaces creux et formé un béton de terre glaise. Des essais prochains doivent permettre d'arriver sous peu à des conclusions à ce sujet.

IV. Conclusions.

En nous basant sur les essais décrits dans ce qui précède, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

1. Si dans un réservoir, un étang, un lac ou un canal, de l'eau argileuse est amenée sur une couche sablonneuse, la terre glaise se déposera sur le sable sans y pénétrer sensiblement ; lorsque la répartition de l'eau limoneuse se fait également sur toute la surface, le dépôt de terre glaise sera le plus fort à l'endroit où le fond du lac est plat ou à talus très peu incliné tandis que sur les fortes pentes il se produit un glissement de l'argile vers les parties plus profondes.

2. Par suite de la tendance à la fissuration de la couche de terre glaise lors de son dessèchement, ce procédé peut seulement être employé avec avantage comme méthode d'étanchement là où un abaissement, — même seulement temporaire — du niveau de l'eau en-dessous de cette couche imperméable ne se produit pas, soit dans les canaux et les lacs de retenue en-dessous du niveau le plus bas.

3. La terre glaise battue à l'état plastique se fendra pendant son dessèchement. Suivant qu'elle est pure, qu'elle contient du sable, ou du sable et du gravier, les fentes atteignent une largeur et une profondeur plus grande ou plus petite. Lorsqu'on humidifie à nouveau la couche fendillée il se produit un gonflement de la terre glaise qui peut amener la fermeture des fentes qui ne traversent pas de part en part, mais une homogénéité complète de la couche ne sera plus obtenue.

4. Si de l'eau argileuse est introduite dans une couche de gravier peu serré, les pores du gravier se remplissent de terre glaise et il se forme ce qu'on appelle le « béton de terre glaise ». Ce dernier ne présente pas de fentes de retrait lorsqu'il sèche sans ouverture artificielle et devient dur comme de la pierre. De nouveaux essais donneront des renseignements sur l'action du froid sur le béton de terre glaise humide ainsi que sur l'action de l'eau sur le béton sec. Lors de l'introduction de l'eau argileuse il faudra s'assurer que celle-ci puisse passer à travers la couche de gravier, même avec un faible courant, afin que la terre glaise ne se dépose pas premièrement dans les couches supérieures de gravier, empêchant toute pénétration subsé-

quente, mais qu'elle se dépose de bas en haut dans le gravier et forme une couche aussi homogène que possible de béton de terre glaise.

Liste des communications précédentes :

N° 1. 25 février 1920. Recherches sur les procédés de colmatage des bassins d'accumulation, digues, murs de retenue, galeries, etc. Avant-propos d'orientation. (Voir *Bulletin technique* du 14 mai 1921, page 115.)

N° 2. 25 avril 1921. Les causes de la perméabilité des bassins d'accumulation, des digues, murs de retenue, galeries sous pression, canaux, etc., et les données résultant du calfatage.

N° 3. 25 mars 1922. Appareil à haute pression pour l'étude de la perméabilité du béton. (Voir *Bulletin technique* du 16 septembre 1922, page 223.)

N°s 4 et 5. 25 mai et 25 juin 1922. La terre glaise comme matériau d'étanchement.



ALEXANDRE CAMOLETTI.

NÉCROLOGIE

Alexandre Camoletti.

Alexandre Camoletti, décédé le 10 juillet dernier, était né le 3 avril 1873, à Genève et il y fit ses premières études d'architecture qu'il compléta dans l'atelier de Deglane à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris où il remporta de nombreux succès.

Revenu à Genève, en 1900, sa collaboration fut immédiatement recherchée par des collègues plus âgés et déjà « arrivés ». Il a pris part, soit seul, soit en collaboration et toujours avec succès à un grand nombre de concours publics d'architecture. Rappelons entr'autres le projet qu'il élaborait (en collaboration avec M. A. Olivet) pour le *Musée d'Histoire Naturelle*¹, dont une perspective de façade dénotait une puissance d'expression peu commune.

Outre plusieurs constructions particulières, il a exécuté : le *Collège de Nyon*, en collaboration avec M. H. Baudin ; les *Ecoles primaires de Saint-Jean*² (Genève) et de *Meyrin* (en collaboration avec M. A. Olivet) ; le bâtiment de l'*Institut cantonal d'hygiène*³, à Genève (en collaboration avec M. A. Olivet) et, seul, la *Maison du Faubourg*, à Genève.

Son enseignement à l'Ecole des Beaux-Arts et à l'Ecole des Arts et Métiers de Genève était hautement apprécié et suivi par de nombreux auditeurs.

« Il avait, dit M. H. de Ziegler dans le *Journal de Genève*, d'autres titres à l'attention de ses compatriotes que son grand mérite professionnel. Peu d'hommes, en effet, ont aimé plus fidèlement le visage du pays. Il en avait reconnu toutes les grâces, et il éprouvait pour ce coin de terre un sentiment où il y avait de l'ardeur sensuelle et de la religion. Chaque fois que sur un de nos sites il voyait s'étendre une menace, il en était troublé. Le

¹ Voir *Bulletin technique* 1912, page 96.

² Voir *Bulletin technique* 1915, page 256.

³ Voir *Bulletin technique* 1916, page 53.

moindre coup qu'on leur portait retentissait douloureusement dans son cœur. Avec un zèle que rien n'avait pu lasser, il signala à une opinion publique souvent somnolente une foule de projets malencontreux. Il défendit surtout dans sa tendresse inquiète l'aspect de notre campagne et ne se consolait pas de voir une réclame tapageuse envahir et défigurer des villages tels que Soral et Cartigny.»

Artiste sensible, généreux et foncièrement honnête, Alexandre Camoletti ne laisse que des amis qui déplorent que sa fin prématurée l'ait empêché de continuer à manifester son grand talent par de nouvelles œuvres.

DIVERS

Le canal d'Entreroches.

(Suite et fin.)¹

Une fois la concession obtenue par Elie Duplessis-Gouret² les travaux commencèrent, vers 1640, par la section Cossonay-Yverdon, non sans susciter des difficultés entre les entrepreneurs et les communes. L'étude des archives d'Yverdon montre que, soit pendant la construction, soit pendant l'exploitation du canal, les conflits furent nombreux. La ville était jalouse des droits de navigation qu'elle possédait et la Compagnie des bateliers, fortement organisée, voyait de mauvais œil la nouvelle société lui faire concurrence, sur les rivières et sur le lac. Les razels des « canalistes » (c'est le nom qu'on leur donnait), venaient heurter le pont de Gleyres et le « heurement » donnait lieu à des procédures assez longues, aussi bien que la démolition d'une jetée, à l'embouchure de la Thièle dans le lac.

Au début, le canal partait d'un endroit appelé le Chauchy, non loin de la station de Daillens, au nord de la route de Lausanne à Cossonay. Là, se trouvait le port du Bouquet où, sur un plan du commissaire Ducimetière, de 1673, on voit un bâtiment, les Hasles du canal, avec un four, et la Maison du canal.

L'eau de cette première section du canal était fournie par une dérivation de la Venoge, le Bay des Grands Moulins. Le canal contournant la colline du Mauremont passait dans la combe située entre les deux tunnels du chemin de fer, pour arriver à Entreroches, au nord de cette colline, où se trouvait le port qui fut le point définitif lorsque la première section fut abandonnée, on ne sait pourquoi, après un siècle d'existence.

D'Entreroches, le canal se dirigeait vers le point où le Talent fait sa jonction avec l'Orbe, au lieu dit la Grange du Marais et, depuis là, le canal était constitué par ces deux rivières réunies jusqu'aux Moulins d'Yverdon ; cette dernière section s'appelait, d'ailleurs, le Canal industriel ou Canal des Moulins.

Ce canal était surélevé d'environ deux mètres au-dessus de la plaine de l'Orbe. Une grande écluse rachetait cette différence de niveau et permettait aux canalistes de descendre leurs bateaux dans le port d'Yverdon et de là, après transbordement dans leurs grandes barques, de transporter leurs marchandises jusqu'à Soleure, ou même plus loin encore.

Le canal avait une longueur de seize kilomètres d'Entreroches au lac, avec une différence de niveau de neuf mètres ; sa largeur était de trois mètres au fond et six à la surface ; sa profondeur était d'environ deux mètres.

Il était divisé en douze biefs, par des vannes qui servaient à arrêter l'eau momentanément, de manière à créer, au moment de leur ouverture, un flot capable d'entraîner un convoi de quatre bateaux ; chaque bateau portait treize fustes, soit cinquante-deux fustes par convoi.

Lorsqu'un convoi était prêt à partir, un homme allait ouvrir les prises d'eau du canal d'alimentation et l'eau arrivait dans le bief supérieur. Un second messenger descendait pour ouvrir la première des vannes, puis les suivantes jusqu'à l'Orbe et le courant s'établissait dans la direction d'Yverdon.

La montée des bateaux était plus difficile ; deux hommes de chaque côté du canal halaient péniblement les bateaux à la Cordelle y mettant quatre heures d'Yverdon à Entreroches. C'est ce même système qu'on pratiquait entre les lacs dans la Thièle inférieure.

La principale ressource des canalistes était le transport des vins du pays de Vaud dans la Suisse allemande. Comme nous l'avons vu, LL. EE. avaient fixé à onze florins par char le prix du transport pour les bourgeois de Berne et à quatorze florins pour leurs sujets vaudois¹.

Les vins arrivaient à Entreroches depuis Morges. Lorsqu'une batelée destinée à Yverdon arrivait dans le port de Morges, on le faisait savoir aux villages environnants et il s'organisait un convoi de cinquante-deux fustes, faisant chacune le chargement d'une voiture et ensemble celui d'une barquée du lac d'Yverdon.

Les voituriers se rencontraient au petit jour sur le port et portaient pour Entreroches où ils arrivaient dans l'après-midi. Pendant que leurs chevaux mangeaient, ils buvaient ce qui leur restait des quatre pots de vin alloués à chaque voiturier pour le voyage.

La section Morges-Cossonay demeura toujours à l'état de projet, nous ne savons pourquoi.

S'il faut en croire une lettre du patriote J.-J. Cart à Barras, président du Directoire : « Les Bernois, craignant que le canal ne devint une source de richesse pour les habitants du Pays de Vaud, en arrêtaient les travaux à deux lieues du lac de Genève. »

Il paraît difficile de vérifier cette affirmation et nous pensons que ce sont plutôt les difficultés financières de l'entreprise qui sont la cause de l'abandon du projet de parachèvement du canal.

Le canal construit fut en exploitation durant deux siècles, donnant assez peu de satisfaction à ses courageux promoteurs, qui avaient à lutter contre les inondations, contre les ruptures de digues et contre la concurrence des bateliers d'Yverdon. Au commencement du siècle dernier, les routes furent améliorées et une nouvelle concurrence, les chars d'Anjou, parcoururent nos grands chemins.

Enfin, le Pont croisé par lequel le canal traversait par dessus le Talent, s'étant effondré, la navigation cessa en 1829.

A ce moment-là, les propriétaires du canal étaient MM. de Gingins, de Chevilly et Denis Pillichody-Christin. Il passa en main de la Caisse d'épargne de Neuchâtel et devint enfin la propriété de l'Etat de Vaud.

De grandes luttes furent soutenues pour arriver au maintien et à la réparation de cette voie d'eau. Le Conseil d'Etat proposa à plusieurs reprises au Grand Conseil vaudois de racheter le canal, mais, par trois fois, en 1826, en 1828 et en 1830, le Grand Conseil refusa d'entrer en matière.

Des citoyens distingués entre lesquels on peut citer M. de Molin et l'ingénieur William Fraisse, firent en vain de grands efforts dans ce sens. Ce dernier, en présentant, en 1838, un

¹ Le char était de 400 pots de Berne (ou 668 litres). Le florin valait 4 batz ou 40 rappes, soit 58 centimes de notre monnaie.

¹ Voir *Bulletin technique* du 21 juillet 1923, page 182.

² Elie Duplessis-Gouret, seigneur de la Primaye, en Normandie (1581-1656), général quartier-maître dans l'armée française de Hollande, a construit le canal d'Entreroches et le canal de Nidau. En 1650, il acquit le domaine d'Ependes, de Henri de Treytorrens, propriété qui était encore en mains de ses descendants il y a peu d'années.